



Soyans, le 16 janvier 2020

## Compte-rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 D53 « Grotte à chauves-souris de Baume Sourde » et du Comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale « Réseau de grottes à Chauves-souris en Drôme et en Ardèche »

Personnes présentes et excusées : Voir liste d'émargement en annexe.

La réunion a lieu à la salle des fêtes de Soyans.

Le diaporama présenté en séance est annexé au présent compte rendu.

---

### Introduction de Didier Claude Blanc (Président du comité consultatif - Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes)

Didier Claude Blanc présente en introduction de ce comité consultatif le contexte actuel et les modifications de fonctionnement à venir de ce comité au regard du classement récent par l'assemblée régionale de la RNR « Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche – Grottes de Baume Sourde et de Meysset ». Les nouveaux principes de fonctionnement viseront à mutualiser les moyens pour la réserve, notamment dans un objectif de cohérence et d'économies d'échelle.

---

### 1. CLASSEMENT DE LA NOUVELLE RNR

Guillaume Bacciotti rappelle l'historique du classement de cette Réserve Naturelle Régionale et précise son périmètre. La nouvelle réserve, classée depuis le 29 juin 2019, intègre les sites de Baume Sourde (Francillon sur Roubion), la grotte de Meysset (Rompon) et fonctionnera désormais comme une unique réserve avec la réserve déjà existante de la Grotte des Sadoux (Pradelle). Il est précisé que dorénavant et pour plus de clarté la dénomination de RNR « Réseau de Grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche » inclura ces 3 sites.

### 2. RNR RESEAU DE GROTTES A CHAUVES-SOURIS : PRESENTATION DES 3 SITES ET DE LEURS ENJEUX

Stéphane Vincent présente chacun des trois sites et leurs spécificités. Ces trois grottes assurent des fonctionnalités complémentaires du cycle annuel des chauves-souris (hibernation, reproduction et

transit), notamment au regard d'une espèce fortement patrimoniale : le Minoptère de Schreibers. Ces cavités naturelles font partie des grottes reconnues comme présentant les plus forts enjeux de la région Auvergne Rhône-Alpes. Les surfaces classées en RNR sur chacun des sites cumulent 78,98 ha. La nature du foncier diffère selon chaque site :

- Grotte des Sadoux : forêt domaniale (ONF/Etat),
- Grotte de Meysset : Privé (industriel : CEMEX), commune de Rompon (chemin rural)
- Grotte de Baume Sourde : Privé (2 propriétaire particuliers), commune de Francillon sur Roubion (chemin rural)

### 3. ZOOM SUR LE SITE DE LA GROTTÉ DE BAUME SOURDE (BILAN 2019 DES ACTIONS NATURA 2000)

En 2019, l'animation du site, portée par la communauté de communes du Val de Drôme, a été conjointement menée par Elise Chevalier et Chloé Cugnet. Elise Chevalier présente le bilan des actions menées dans le cadre de Natura 2000 sur le site de la grotte de Baume Sourde au cours de l'année 2019 :

- Suivi des populations de chauves-souris de la grotte,
- Animation grand public lors d'un événement culturel le 02/06/2019,
- Edition de posters sur les richesses naturelles du site et de la forêt de Saou,
- Rencontre des trois conseils municipaux concernés par le site Natura 2000
- Animation du site et suivi des mesures déjà engagées (MAEc avec le domaine du Quinson).

### 4. PERSPECTIVES 2020

Guillaume Bacciotti présente au comité consultatif/copil le fonctionnement envisagé pour la RNR. Sont abordées les questions de gestionnaire, de gouvernance et plan de gestion :

- Un seul et unique **comité consultatif** sera institué. Il se réunira au moins une fois par an adossé tour à tour au copil Natura 2000 des trois sites concernés, afin d'éviter la multiplication des réunions sur le même sujet. Parallèlement les gestionnaires seront présents à chaque copil annuel des sites Natura 2000 pour relayer les décisions prises en comité consultatif de la RNR.
- Une seule gestion est souhaitée pour ces deux réserves. La Région propose, sur la base de leur expérience et de la reconnaissance de leurs compétences, de reconduire le **binôme gestionnaire LPO/ONF**. La LPO sera « chef de file global », l'ONF interviendra plus spécifiquement sur le site des Sadoux pour les missions techniques et d'information ou plus globalement sur les aspects liés à la forêt.
- Un unique **plan de gestion** sera rédigé pour les deux réserve (mise à jour de celui des Sadoux et première écriture pour le réseau de grottes). Il devra être écrit par les gestionnaires dans les 3 ans suivants leur désignation.

Ce fonctionnement nécessite d'être « rodé » la première année. A ce titre, les gestionnaires précisent qu'ils participaient déjà à chacun des copil Natura 2000. Les membres de la réunion donnent un avis favorable à ce fonctionnement.

Les représentants de la FFS formulent le souhait d'être associé à la définition du plan de gestion de la réserve. La LPO précise qu'un travail de partage, avec les principaux acteurs des sites, sera réalisé lors de

la rédaction du plan de gestion (diagnostic sur les enjeux/menaces, de définition des objectifs, actions...). A ce titre, un calendrier prévisionnel des grandes étapes de la rédaction du plan de gestion sera réalisé et diffusé à l'ensemble des membres du comité consultatif.

Le représentant de la société CEMEX rappelle le cadre de mesure compensatoire qui motive le classement en RNR de leurs terrains sur Rompon (grotte de Meysset) et précise qu'ils souhaiteraient engager le même travail sur une autre grotte à enjeu en Ardèche : Baume-Chabanne (commune de Lussas).

Guillaume Bacciotti présente la question de la gouvernance de la RNR. Une liste des membres pressentis du comité consultatif est diffusée en séance afin d'échanger et de débattre de sa pertinence. Il est rappelé à cette occasion que la Région a le souhait de constituer un comité consultatif équilibré entre chacun de ses collègues (éviter la sur représentation de certains enjeux). A cette fin, les participants à la réunion se mettent d'accord sur le principe de constituer un comité consultatif représentant l'ensemble des enjeux des territoires, avec une liste d'invités assez large tout en ne désignant qu'un représentant par enjeu, en tenant compte des deux départements concernés. Ainsi, en cas de vote, chaque type de structure n'aurait qu'une voix (Par exemple enjeu spéléologie : CDS 26, CDS 07 et CSR seront tous invités dans le comité consultatif mais une seule voix en cas de vote). Ces principes de représentation seront formulés dans l'arrêté de création du comité consultatif.

Le plan d'actions de la RNR pour l'année 2020 est présentée à l'assemblée pour information. Deux demandes de subventions ont été déposées courant décembre 2019 pour assurer son financement (16757 € pour la rédaction du plan de gestion et 24929 € pour les actions de gestion). Les actions retenues sont :

- Rédaction du plan de gestion,
- Inauguration officielle de la réserve à l'automne 2020 (date à définir, souhait de l'accoler à la nuit de la chauve-souris courant septembre),
- Vie de la réserve (gouvernance, partenariats, réseaux...)
- Actions hors plan de gestion (suivi des populations chiroptères, inventaires participatifs)

Le plan d'actions dans le cadre du site Natura 2000 est présenté à l'assemblée pour information :

- Chantier de débroussaillage de la colline du Quinson (éradication des rejets de pins),
- Réflexion avec les nouvelles équipes municipales et les propriétaires concernés sur la création d'une AFP sur la colline du Quinson pour organiser et soutenir le pastoralisme sur ce secteur,
- Diagnostic pastoral et définition de mesures de gestion (restauration) sur les prairies en bord de Roubion
- Participation aux réunions de travail du SMBRJ
- Animation globale du site (partenariat, suivi administratif...).

La séance est levée à 17h00.

Contacts :



**Elise CHEVALIER - Animatrice Natura 2000**

Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

Tel: 04 75 25 64 32

Mob: 06 73 90 26 85

[echevalier@val-de-drome.com](mailto:echevalier@val-de-drome.com)

[valdedrome.com](http://valdedrome.com)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Stéphane VINCENT – Conservateur RNR**

Ligue pour la protection des Oiseaux

Tel: 04 75 76 87 04

Mob: 06 88 17 80 66

[stephane.vincent@lpo.fr](mailto:stephane.vincent@lpo.fr)

[www.lpo-drome.fr](http://www.lpo-drome.fr)



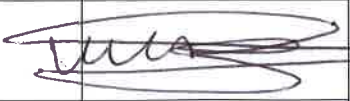
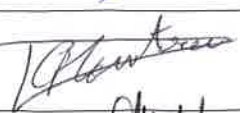

Réserve Naturelle Régionale



**Comité consultatif des RNR « Réseau de grottes à Chauves-souris en Drôme Ardèche »**

**Comité de pilotage Natura 2000 « Grotte à chauves-souris de Baume Sourde »**

**Jeudi 16 janvier 2020, Soyans (26)**

NOM	PRENOM	ORGANISME	COURRIEL	SIGNATURE
BOSKE	Marjolaine	Propriétaire		Excusée
BOGLIONI	Franck	RTE		Excusé
Fédération Départementale des Chasseurs Ardèchois				Excusé
GRIVAUD	Martine	DDT Ardèche		Excusée
TURQUIN	Marie-José	biopéologue		
SAUTIÈRE	Christophe	Conseil Départemental Ardèche		Excusé
Elus Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche				Excusés
Linairels	Gérald	Propriétaire	domaine des quinsons Gorange	
DUTHERON	Emilie	ONF 26/07	emilie.dutheron@onf.fr	
VINCENT	Stéphane	LPO AURA		
JOANDEL	Pierre-Cyril	LPO AURA		
CHANTREAU	Damién	SMBRJ	damien.chantreau@smbry.fr	
BARRAS	Christophe	CEMEX	christophe.barras@cemex.com	









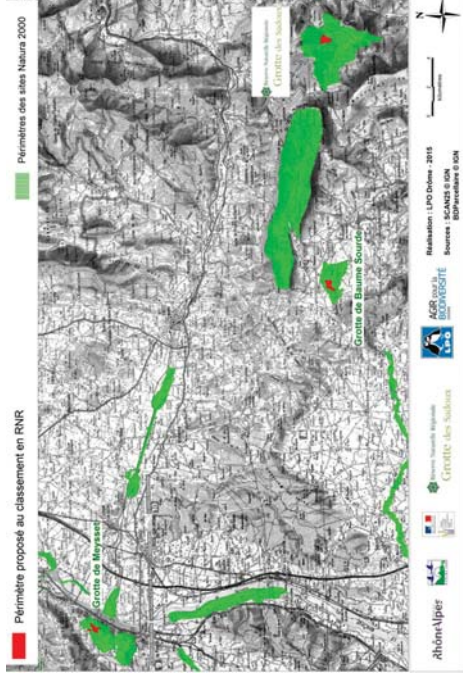
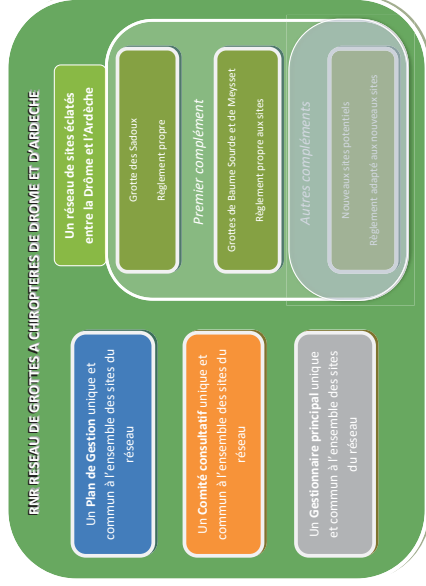








## Fonctionnement de la nouvelle RNR

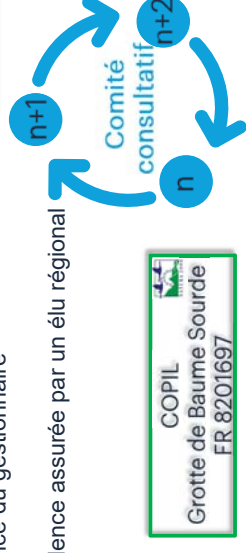


## Choix des gestionnaires de la nouvelle RNR

- ✓ Choix de définir une seule gestion pour les 3 grottes
- ✓ Echanges étroits avec structures animatrices N2000
- ❖ Co-gestion LPO / ONF (LPO chef de file et ONF concentré sur Sadoux et expertise forêts)

## Gouvernance de la nouvelle RNR

- ✓ Un seul comité consultatif, adossé au COPIL d'un site chaque année
- ✓ Point information RNR à chaque COPIL et présence du gestionnaire
- ✓ Présidence assurée par un élu régional





## Composition du Comité consultatif

- ✓ Un comité composé de 4 collègues
  - Représentants des collectivités territoriales et leurs groupements
  - Représentants des administrations de l'Etat et ses établissements publics
  - Représentants des propriétaires, exploitants et des usagers
  - Représentants des personnalités scientifiques qualifiées et des associations agréées ayant pour principal objet la protection des espaces naturels
  
- ✓ Nécessité d'équilibre entre les différents collèges



## Plan d'actions 2020 de la RNR

- ✓ Rédaction du plan de gestion
- ✓ Inauguration officielle de la réserve au printemps 2020 (date à définir)
- ✓ Vie de la réserve (gouvernance, partenariats, réseaux...)
- ✓ Actions hors plan de gestion (suivi des populations chiroptères, inventaires participatifs)



## Plan de gestion de la nouvelle RNR

- ✓ A écrire par le gestionnaire, dans les 3 ans après sa désignation
- ✓ Mise à jour du PDG de la grotte des Sadoux
- ✓ Premier PDG pour les deux autres grottes
- ✓ Objectif d'écrire un document unique pour les 3 grottes
- ✓ Validation par le CSRPN et par le Président de Région



## Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Plan de gestion	16757,00 €	Région Aura	37686,00 €
Fonctionnement	24929,00 €	Cemex	4000,00 €
		...	
<b>TOTAL</b>	<b>41686,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41686,00 €</b>



# Perspectives 2020 Natura 2000



Pour toutes questions ou remarques :

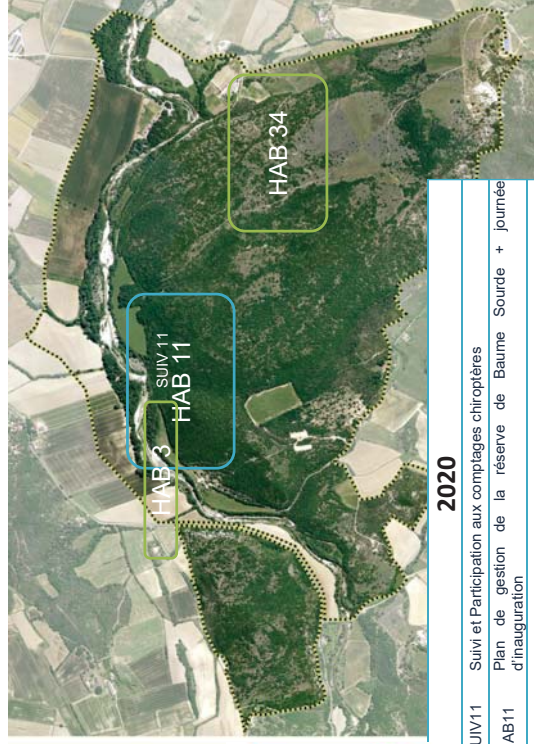
### Contacts

**Elise CHEVALIER** - Animatrice Natura 2000  
Communité de communes du Val de Drôme en Biovallée  
Tel: 04 75 25 64 32  
Mob: 06 73 90 26 85  
echevalier@val-de-drome.com  
valdedrome.com

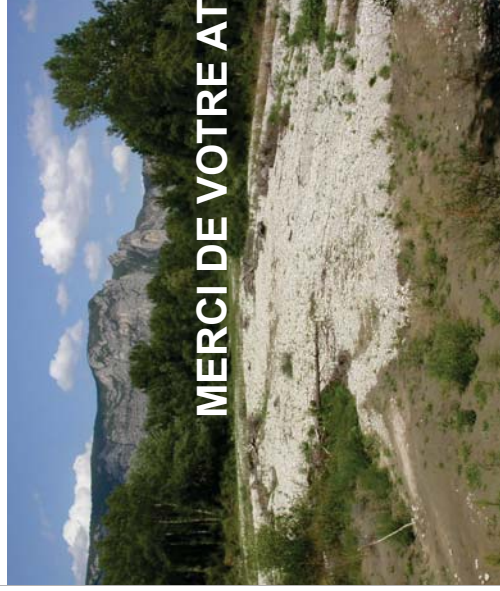
**Stéphane VINCENT** - Conservateur  
Ligue pour la protection des Oiseaux  
Tel: 04 75 76 87 04  
Mob: 06 88 17 80 66  
stephane.vincent@lpo.fr  
www.lpo-drome.fr



2020	
SUIV11	Suivi et Participation aux complexes chiroptères
HAB11	Plan de gestion de la réserve de Baume Sourde + journée d'inauguration
HAB34	Chantier participatif Montagne du Quinson + projet AFP
HAB 3	Gestion des habitats agro-pastoraux : plan de gestion prairie propriétaires privés
HAB22	Participation aux réunion de travail du SMBRJ
TRV21	Animation des COPIL et des réunions de travail stratégiques



Réseau de grottes à chauves-souris  
en Drôme et en Ardèche



MERCI DE VOTRE ATTENTION